



COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre, du mois de mai à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'hôtel de ville à Bretteville l'Orgueilleuse, sous la présidence de Michel LAFONT, maire de la commune nouvelle de THUE ET MUE

En exercice : 33

Date de convocation : 17/05/2023

**PRESENTS** : M. Michel LAFONT, M. Jean-Pierre BALAS, Mme Jocelyne COUE DA SILVA, M. Jean-Louis DANOIS, M. Franck DE SAINT ROMAN, Mme Noémie FOIN, Mme Muriel GAGER, M. Michel GLINEL, Mme Flavie HERPIN, Mme Véronique HULMEL, Mme Sarah IUNG, M. Patrice KARCHER, Mme Nelly LAVILLE, Mme Mathilde LEJEUNE, Mme Cécile LEMARCHAND, Mme Lalia LESAGE, Mme Myriam LETELLIER, M. Didier LHERMITE, M. Mickaël LHOTELLIER, M. Dominique MARIE, Mme Cécile PARENT, M. Thierry PITEL, Mme Agnès SOLT, Mme Marie THEAULT, M. François TOUYON, Mme Laurence TROLET, Mme Marie-Claude VERGNAUD, M. Benoît VICTOR,

**POUVOIRS** : M. Cyril AUBERT-GEOFFROY à M. Benoit Victor, M. Alain SABRIE à M. François TOUYON

**ABSENT** : M. Jérôme BENOIST, M. François THORETTON, Mme Sabrina SERGEANT

Secrétaire de séance : Mme Muriel GAGER

Présents : 28

Votes exprimés : 30

**0- ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

est élu(e) secrétaire de séance : Mme Muriel GAGER

**1/ URBANISME**

Le conseil municipal a

Débat sur le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

1-1- pris acte de la tenue, du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Mobilité (PLUi-HM),

prise d'acte

1-2- transmis la présente délibération à la communauté urbaine Caen la mer,

à l'unanimité

**2/ FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE**

Le conseil municipal a

2-1- pris acte des décisions prises depuis le 6 mars 2023.

prise d'acte

Tarifs salles des fêtes et concession cimetièrè

2-2- fixé les tarifs à partir de 1 500 € pour la location des salles et emplacements dans les cimetières,

à l'unanimité

2-3- demandé au Maire ou à son représentant de prendre un arrêté pour fixer les tarifs inférieurs à 1 500 €.

à l'unanimité

Référent déontologie (désignation au 1<sup>er</sup> juin)

2-4- choisi les référents déontologues des élus désignés par délibération du conseil d'administration du CDG14

2-5- précisé que les référents déontologues sont désignés jusqu'à délibération modificative de la collectivité ou jusqu'à cessation de leurs fonctions

2-6- précisé que la liste des référents déontologues pourra être complétée et/ou actualisée par le Centre de Gestion du Calvados

2-7- autorisé le Maire à faciliter la saisine confidentielle des référents déontologues par les élus de Thue et Mue, dans le respect d'une stricte confidentialité, selon les modalités précisées dans le présent rapport en partenariat avec le Centre de Gestion du Calvados

2-8- fixé l'indemnité à 80 € par dossier

2-9- précisé qu'en cas de dossier complexe, deux référents déontologues pourront être appelés à intervenir, ce qui portera la dépense à 160€

2-10- précisé qu'en cas de déplacement du référent déontologue, les frais de transport et d'hébergement seront remboursés dans les mêmes conditions que celles applicables aux personnels de la fonction publique territoriale

2-11- précisé que la présente délibération sera transmise au Centre de gestion

2 abstentions (Mme Muriel GAGER et M. Thierry PITEL)

Avenant n°2 au marché de travaux de la salle Victor Lorier, lot n°1 entreprise TOFFOLUTTI

2-12- **adopté** l'avenant n°2 de l'entreprise Toffolutti au lot n°1 d'un montant en moins-value de 1 700 € HT

à l'unanimité

Michel LAFONT  
Le Maire

